

1.

Title

Grade

Job Code

2. Cadre de travail

Le délégué adjoint chargé de la protection rend compte au délégué chargé de la protection ou au délégué principal. En fonction de la taille et de la structure du bureau, le titulaire peut être chargé de superviser le personnel de protection, y compris l'enregistrement de la protection, la réinstallation et l'éducation. Il/elle fournit des conseils fonctionnels en matière de protection au personnel chargé de la gestion de l'information et des programmes sur toutes les questions de protection/juridiques et sur les responsabilités. Il s'agit notamment de l'apatridie (conformément à la campagne visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024), les engagements du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR), l'âge, le genre, la diversité (AGD) et la responsabilité envers les populations affectées (AAP) par le biais de la protection des communautés, la protection des enfants, la prévention et la réponse à la violence sexiste, l'égalité des sexes, l'inclusion des personnes handicapées et de l'autonomisation des jeunes, soutien psychosocial et PSEA, enregistrement, détermination du statut d'asile/de réfugié, réinstallation, intégration locale, rapatriement volontaire, intégration des normes en matière de droits de l'Homme, législation nationale, engagement judiciaire, engagement prévisible et décisif dans les situations de déplacement interne et engagement dans des mouvements mixtes plus larges et des réponses aux déplacements liés au changement climatique/aux catastrophes. Il supervise les normes de protection, les procédures opérationnelles et les pratiques en matière de protection conformément aux normes internationales.

Le délégué adjoint chargé de la protection doit coordonner des réponses de qualité, pertinentes et efficaces pour répondre aux besoins des populations concernées, en veillant à ce que les réponses opérationnelles dans tous les secteurs intègrent des méthodologies de protection et des garanties de protection. Le titulaire du poste contribue à l'élaboration d'une stratégie de protection globale et représente l'organisation à l'extérieur en ce qui concerne la doctrine et la politique de protection, conformément aux instructions de son supérieur hiérarchique. Il/elle veille également à ce que les personnes concernées participent de manière significative aux décisions qui les concernent et soutient la conception et l'adaptation des programmes qui sont influencés par les préoccupations, les priorités et les capacités des personnes concernées. Pour ce faire, le titulaire devra établir et maintenir des contacts efficaces avec les communautés concernées, les autorités, les partenaires en matière de protection et d'assistance, ainsi qu'un réseau plus large de parties prenantes susceptibles de contribuer au renforcement de la protection.

3. Tâches

- Se tenir au courant des développements politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont un impact sur l'environnement de protection.
- Promouvoir le droit international et national ainsi que la politique, les normes et les codes de conduite applicables du HCR et de l'IASC.
- Favoriser leur interprétation et leur application cohérentes par l'intégration dans tous les secteurs et/ou dans les groupes dans les opérations concernées.
- Aider à formuler des commentaires sur la législation existante et les projets de loi relatifs aux personnes relevant de la compétence du HCR.
- Fournir des conseils juridiques et des orientations sur les questions de protection des personnes relevant de la compétence du HCR ; assurer la liaison avec les autorités compétentes pour garantir la délivrance des documents personnels et autres documents pertinents.
- Procéder à la détermination de l'éligibilité et du statut des personnes relevant de la compétence du HCR, conformément aux normes de procédure du HCR et aux principes de protection internationale.
- Promouvoir et contribuer aux mesures visant à identifier, prévenir et réduire l'apatridie.
- Contribuer à un plan de protection de l'enfance au niveau national dans le cadre de la stratégie de protection afin de garantir que les programmes utilisent une approche systémique de la protection de l'enfance.
- Contribuer à un plan d'éducation au niveau national.
- Mettre en œuvre et superviser les procédures opérationnelles standard pour toutes les activités de protection/solutions qui comprennent des procédures relatives aux questions âge, genre et diversité.
- Superviser et gérer les cas de protection individuelle, y compris ceux concernant la violence liée au genre et la protection des enfants. Suivre et intervenir dans les cas de refoulement, d'expulsion et d'autres incidents de protection par le biais de relations de travail avec les gouvernements et d'autres partenaires.

- Recommander des solutions durables pour le plus grand nombre possible de personnes relevant de la compétence du HCR par le biais du rapatriement volontaire, de l'intégration locale et, le cas échéant, de la réinstallation.
- Évaluer les besoins en matière de réinstallation et fixer des priorités pour la réinstallation d'individus et de groupes de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR.
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre d'évaluations et de méthodologies participatives tout au long du cycle de gestion des opérations et promouvoir une programmation sensible à l'âge, au genre et à la diversité avec les partenaires opérationnels et de mise en œuvre.
- Contribuer à un programme de plaidoyer fondé sur les résultats par le biais d'un processus consultatif avec les partenaires sectoriels et/ou les groupes de pays.
- Faciliter une gestion efficace de l'information en fournissant des données sur les populations concernées et leurs problèmes.
- Promouvoir et intégrer des approches au niveau des communautés et contribuer aux initiatives de renforcement des capacités des communautés et des individus à faire valoir leurs droits.
- Soutenir les activités dans le domaine de la gestion des risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels, à la fraude, au traitement des dossiers, à la protection des données et à la diligence voulue en matière de droits de l'homme au niveau national.
- Participer à des initiatives visant à donner aux autorités nationales, aux institutions compétentes et aux ONG les moyens de renforcer la législation et les procédures nationales en matière de protection.
- Intervenir auprès des autorités sur les questions de protection.
- Négocier localement au nom du HCR.
- Décider des priorités en matière d'accueil, d'entretien et de conseil pour les groupes ou les individus.
- Veiller à ce que le personnel et les partenaires d'exécution respectent les politiques globales de protection et les normes d'intégrité professionnelle dans le cadre de la fourniture de services de protection.
- Veiller au respect et à l'intégrité de toutes les procédures opérationnelles normalisées en matière de protection.
- Effectuer d'autres tâches en fonction des besoins.

4. Compétences minimales

Education & expérience professionnelle

Années d'expérience / niveau académique

Sont requis : 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec le poste pour les diplômés d'une licence ; 2 ans d'expérience pour les diplômés d'un master ; 1 année pour les diplômés d'un doctorat

Formation

Droit, Droit international, Sciences politiques ou autre formation pertinente.

Certificats et permis

Programme d'apprentissage sur la protection

Expérience professionnelle en lien avec le poste

Essentielle - Expérience professionnelle dans le domaine de la protection des réfugiés, des déplacements internes, des droits de l'Homme ou du droit international humanitaire. Bonne connaissance du droit international des réfugiés et des droits de l'Homme et capacité à appliquer les principes juridiques pertinents.

Souhaitable - Expérience de terrain, y compris dans le travail auprès des communautés. Bonnes compétences informatiques, si possible dans la gestion des bases de données.

Capacités fonctionnelles (les capacités précédées d'une astérisque sont essentielles)

*Règles, normes et indicateurs relatifs à la protection

*Droit international des réfugiés

*Âge, genre et diversité (AGD)

Coordination de la violence basée sur le genre

Gestion de projets

Doctrine et normes en matière de droits de l'Homme

Droit international humanitaire

Protection et mouvements mixtes

PR-Opérations en faveur des personnes déplacées à l'intérieur et statut, droits et obligations des personnes déplacées internes

Changement climatique et déplacements liés aux catastrophes

Protection basée sur les communautés

Rédaction, documentation, présentation des données

Langues

Pour les postes internationaux / sur le terrain : Connaissance de l'anglais et de la langue de travail de l'ONU du lieu d'affectation si ce n'est pas l'anglais.

Pour les postes nationaux : Connaissance de l'anglais et de la langue de travail des Nations unies du lieu d'affectation, si ce n'est pas l'anglais, et de la langue locale.

Pour les emplois des services généraux : Connaissance de l'anglais et/ou de la langue de travail des Nations unies du lieu d'affectation si ce n'est pas l'anglais.

5. Compétences attendues

Compétences clés :

Responsabilité, reddition de comptes

Communication

Capacités d'organisation

Travail d'équipe et collaboration

Volonté d'apprendre en continu

Attention au client et aux résultats

Compétences managériales :

Jugement et prise de décision

Autonomisation et instauration de la confiance

Compétences transversales :

Pensée analytique

Négociation et résolution de conflits

Compréhension des enjeux politiques